

Envoyé en préfecture le 02/08/2023

Reçu en préfecture le 02/08/2023

Publié le

ID : 030-213000284-20230802-2023_08_10-AR



Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de BAGNOLS-SUR-CÈZE
Service Musées
Finances Locales

DÉCISION MUNICIPALE n° 2023-08-10

Objet : Acceptation de don pour le Musée Albert-André

Le Maire de la ville de Bagnols-sur-Cèze,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23,
Vu le code du patrimoine,
Vu l'avis favorable émis par la Commission Scientifique Régionale compétente en matière d'acquisition en date du 7 mars 2023,
Vu la délibération du conseil municipal n°2020-07-022-a du 03 juillet 2020 portant délégation d'une partie de ses pouvoirs de décision au Maire, notamment l'alinéa 9,

Considérant que M. Alain FERME-GARANGER, souhaite donner 3 œuvres de sa collection personnelle afin d'enrichir celle du musée Albert-André. Ce don est composé de 3 peintures à l'huile de l'artiste d'origine hongroise Lancelot NEY (Budapest, 1900 - Paris, 1965) titrées comme suit : *Autoportrait* (1933), *Le Directeur de la Dépêche et sa fille* (1936) et *Jeune femme nue et vieillard* (vers 1940),

Considérant le bon état général des trois œuvres proposées en don, l'intérêt des sujets représentés par rapport aux collections du musée Albert-André, leur qualité artistique et leur valeur historique,

Considérant que ce don est l'opportunité de faire entrer cet artiste figuratif et abstrait reconnu dans les collections bagnolaises, de promouvoir son art auprès du public et de le transmettre aux générations futures.

DÉCIDE

- d'accepter le don sans conditions de Monsieur FERME-GARANGER et d'inscrire les trois œuvres données au registre d'inventaire du musée Albert-André, leur permettant ainsi d'intégrer de manière permanente les collections de ce musée.

Fait à Bagnols-sur-Cèze, le 02 août 2023.

Le Maire,
Jean-Yves CHAPELET

